

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE
PROXIMITÉ**



Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

**Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo**

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

Le Jacq Bar	3, bd Jean Malvy	SOUILLAC
Le Havane	35 av. Léon Gambetta	SOUILLAC
Tabac de la gare	99 Av. Jean-Jaurès	SOUILLAC
Tabac vidéo Gourdon	27, av. Gambetta	GOURDON
Le Pot Occitan	39, Bd Mainiol	GOURDON
Alimentation Tabac Presse	Magasin Spar	LE VIGAN
Tabac de l'horloge	4, rue Notre Dame	GRAMAT
Maison de la Presse	29, Av. Henri Barbier	VAYRAC
Presse 4 routes	Av. du Dr Monmont	LES QUATRE ROUTES



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

